

Avec l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Artistique et Culturel de Huppy,

Il était une fois les cloches du clocher huppinois...

Les cloches à travers l'histoire

Les premières traces écrites de cloches de la Communauté de Communes de la Région d'Hallencourt datent de 1365. (Concordat de 1365).

Le chanoine Lesueur dans le Clergé picard et la Révolution donne les indications suivantes:

1) Au 18^e siècle, on refond une grande partie des cloches. Les paysans et curés tiennent à posséder la plus belle sonnerie des alentours. Mgr de Machault se croit obligé de refréner cet engouement et réglera les sonneries en 1775. À tout propos en effet l'on sonne les cloches qui finissent par se fêler, par se casser.

2) La Convention a un besoin pressant de canons, elle réclame toutes les cloches de France. Dumont fait prendre des arrêtés pour obliger les communes à livrer les cloches auxquelles les habitants tenaient beaucoup. Le 30 juillet 1793, le Conseil Général du Département fait précéder son arrêté des considérants suivants :

« Considérant que ces cloches multipliées dans des siècles l'ignorance pour frapper les sens du peuple et l'asservir à des pratiques souvent superstitieuses, n'offrent aujourd'hui qu'un luxe sacerdotal tout à la fois puéril et nuisible à la tranquillité publique, qu'une seule cloche est suffisante pour appeler aux cérémonies du culte, que des hommes libres, des républicains ne peuvent, sans honte demeurer attachés à ces hochets de fanatisme, lorsque les besoins de l'État en sollicitent un besoin plus utile arrête : Article premier, toutes les cloches existantes dans les églises conservées seront descendues des clochers et des tours, dans les trois jours de la publication... »

Page 3 sur 36

3) Les cloches jouent aussi un rôle important dans les cérémonies du culte : elles sont la voix de l'église qui les bénit solennellement et les associe à la vie extérieure. Au commencement du Concordat de 1801, il n'y avait plus guère de cloches, une par église à peine, souvent fêlé, vieux souvenir et dernier reste de trois, de quatre cloches qui autrefois sonnaient les joyeuses naissances, les funèbres offices et les innombrables cérémonies paroissiales. Cette dernière survivante ne suffisait pas aux paroissiens. Dès le premier tiers du siècle, on se mit à fondre de nouvelles cloches d'église. Dans la deuxième moitié du 19^e, le nombre de cloches augmenta considérablement. Les curés sont aussi zélés que leurs paroissiens sur ce point. L'envie, la jalousie dans les campagnes, se mettent de la partie. Telle paroisse avait trois cloches, une autre quatre. Eh bien, disait-on, nous aussi nous en aurons trois, nous en aurons quatre, mais nous les aurons plus fortes, plus sonores que celles de telle ou telle paroisse qui nous environne. Les curés, les fabriques, les municipalités partagent ce sentiment et souscrivent des sommes importantes pour la réalisation de ce projet.

Page 4 sur 36

Regardons maintenant la description des différentes cloches qui ont sonné à Huppy

De l'année 1744, date de la bénédiction inscrite sur une des cloches, jusqu'au début de la Révolution de 1789, le beffroi du clocher de l'église Saint Sulpice de Huppy possédait trois cloches. Elles ont sonnées de grands événements de la nation dont la mort de Louis XV ou l'avènement de Louis XVI.

Comme nous venons de le lire, à la révolution deux cloches furent retirées du clocher pour forger des canons à la fonderie de Rouen.

Une seule fut conservée jusqu'en 1858, date à laquelle SUSANE, de son nom de bénédiction, fut fêlée. Soit 114 années de sonneries journalières.

Selon les recherches effectuées d'après différents documents, il a pu être déterminé les inscriptions inscrites sur cette cloche.

Ce texte est établi d'après trois copies :

- Celle du Dr Goze, ms 822 de la bibliothèque d'Amiens
- Celle du registre aux délibérations du conseil de la fabrique de Huppy
- Une autre communiquée à M. Crusel par le curé d'Huppy en 1894.

Les inscriptions sur la cloche SUSANE

<< LAN 1744 JAI ETE BENITE PAR M^E JEAN DU FLOT CURE DE CE LIEU ET NOMMEE SUSANE (1) PAR TRES HAUT ET TRES PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE (2) NICOLAS DE GROUCHES (3) CHEVALIER SEIGNEUR MARQUIS DE CHEPY SEIGNEUR DE HUPPY ET PATRON DUDIT LIEU SEIGNEUR DE GROUCHES (3) CHEPY ST MAXENT GREBEAUMESNIL TRINQUIES (4) ONICOURT ET LIMEUX CAUMONT ET AUTRES LIEUX MARECHAL DES CAMPS ET ARMEES (5) DU ROI CHEVALIER GRAND CROIX (6) DE LORDRE MILITAIRE DE S^T LOUIS ET PAR TRES HAUTE ET TRES PUISSANIE DAME DAMOISELLE (7) SUSANNE GAILLARD (8) DE LONGJUMEAUX DAME DE RAMBURELLES (9) TULLY AIRONDELLE ET AUTRES LIEUX SA COUSTNE (10) EN PRESENCE DE M^E MARTIN DE TUNCQ CHAPELAIN DE LA CHARITE (11) ET M^E FRANÇOIS CAUCHY VICAIRE ET PAR LES SOINS DU SIEUR DUQUESNE (12). >>

En bas : << JEAN BAUDELIN (13) VIVANT ET MOURANT, PIERRE COCQUERELLE (14) ET VALENTIN BOUQUET MARGUILLIER (15), JOSEPH CAMUT (1 6) GUILLEMENT(17) J.BTE DUBOIS, HANRIOT(18) MONT FAITE. >>

Les variantes ci-dessous sont repérées G = Goze, R = Registre, C = Curé

(1) Suzanne (G) - (2) Monseigneur, Monsieur (R) ; Sgr Mgr (C) - (3) Grouche (R) - (4) Grébaut, Trinquy (R) ; Grébault, Trinques (C) - (5) /Amireaux (R) - (6) De grande croix (R) - (7) Demoiselle (R) - (8) Gaillard (G) ; Gaillar (C) ; de Long-Jumeau (C) - (9) Ramburelles(G et C) ; Tulie (C) - (10) Erondelle (C) - Au lieu de ces sept. mots, R donne cet amusant lapsus : et Julie Crusel et autre sa cousine - (11) Chapelle (G) - (12) Le 23 murs 1745 il est payé au sieur Duquesnel la somme de 24 livres pour aider à fondre la grosse cloche. (Communication de M. Lancel d'Amiens) (13) Homme vivant et mourant (C) (14) Coquerel (C) - (15) Marguilliers (C) - (16) Cannut (R) - (17) Guillaume (C) - (18) Henriot (C).

Goze ajoute à sa copie que la cloche porte, au bas, les armes de Grouches avec couronne de marquis, et que cette cloche (fêlée en 1847) peut peser environ 900 kg, elle était autrefois accompagnée de deux autres,

Un document communal daté du 26 septembre 1793, nous donne le règlement pour la sonnerie de l'église : La fête et dimanche, l'angélus sera sonné à la volée. La basse messe sera tintée à trois reprises, la dernière lorsque le prêtre sera à l'autel. La grande messe sera sonné à la volée sans tinter pour le premier à neuf heures et demi précise et le dernier sera sonné à la volée et tinté après à dix heures précise pour le dernier. La possession sera sonnée à midi à la volée. L'angélus sera sonné à midi à la volée. Le premier vêpre sera sonné à la volée à une heure et demie et pour le dernier à deux heures précis.

SUSANE fut refondue, en vertu d'une délibération du conseil de la fabrique, le 31 août 1858. Cette cloche est toujours en service de nos jours malgré ses 163 ans en 2021, et se nomme **EMMANUEL-EUGENIE** !

C'est donc en 1858 qu'**EMMANUEL-EUGENIE** pris place dans le beffroi. Un Mouton en bois (support de la cloche) et son Rouet (grande roue pour le passage de la corde) en bois lui aussi, permettaient le balancement de la cloche.

Elle porte les inscriptions suivantes :

*« L'AN 1858 J'AI ETE BENITE PAR J.B FULGENCE DESAVOYE, CURE DE LA PAROISSE DE HUPPY,
ET NOMMEE EMMANUEL EUGENIE PAR M^R CLAUDE EUGENE LE DIEN MAIRE DE HUPPY ET
PAR M^{ME} MARIE EMMANUEL LAURENCE DE MYTHON, EPOUSE DE M^R SOLLICOFFRE DE
HUPPY ;
MARGUILLIER M^M. L.A SOLLICOFFRE PRESIDENT, F.MARGUE TRESORIER
J.B TELLIER ADJOINT DE LA C^{ME}, M. ACLOQUE ET J.B GOSSET ».
FONDUE PAR DUTOT ET C^{IE} A PARIS*

L'autorisation avait été donnée à monsieur le curé de faire marché avec monsieur Dutot dans les conditions suivantes :

« Le poids sera de 900 kg au moins, poids de l'ancienne, mais plus lourde 1000 kg si possible »

La cloche EMMANUEL- EUGENIE pèse 996 kg, elle a un diamètre de 1mètre 18.

Sa note est le mi-bémol.

Elle porte comme ornements un crucifix entre la vierge et Saint Jean, ainsi que la vierge mère.



Source : ASPACHuppy

Dans les années 1980, on s'aperçu que le Mouton était vermoulu, les billes des roulements écrasées et les diverses ferrures rongés par la rouille, ce qui constituait une constante menace pour la sécurité. C'est avec sagesse que la municipalité fait procéder à sa réfection.

Messieurs Codineau et Jeanson, spécialistes de l'entreprise Bodet de Roubaix ont judicieusement adopté un joug en fer à la place du Mouton qui datait de la repose de 1858. Nous ne serions dire exactement s'il s'agit de celui d'origine de 1744 ou si suite à la refonte ce dernier fut changé en 1858?

En 1987 le Mouton en fer était posé !



Source : ASPACHuppy

Le Mouton et le Rouet en bois sont exposés dans la salle de la cloche du Musée « HUPPY-AUTREFOIS »